

NIQUÉ DE PRESSE - 16 décembre 2020

Pauvreté en conditions de vie en Guadeloupe **Enquête SRCV 2018**

Deux personnes sur cinq sont en privation matérielle et sociale

En 2018, 41 % de la population en Guadeloupe est en situation de privation matérielle et sociale. Sept Guadeloupéens sur dix déclarent ne pas pouvoir faire face à des dépenses imprévues. La privation touche davantage les personnes sans emploi, faiblement qualifiées et les familles monoparentales. Les personnes nées dans un Dom sont plus exposées à la privation que les personnes nées en France métropolitaine.

En 2018, une personne sur cinq en privation sévère.

La privation sévère touche trois fois plus les Guadeloupéens que les Métropolitains (respectivement 22 % et 7 %). Le constat est similaire pour la Martinique et La Réunion. En Guyane la proportion est beaucoup plus importante (38 %).

L'absence de diplôme est un déterminant majeur de la privation

La moitié des peu ou pas diplômés sont en privation contre seulement 19 % pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. En effet, le risque de privation est 3,6 fois supérieur pour une personne pas ou peu diplômée que pour un titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette tendance est identique dans les autres régions d'outremer, tout comme en France métropolitaine.

Une famille monoparentale sur deux est touchée par les privations

Les familles monoparentales sont plus touchées par la privation (53 %) que les personnes seules (46 %) et surtout les couples avec ou sans enfant (respectivement 32 % et 28 %). Ces familles cumulent plus souvent les difficultés dont la principale est l'absence d'emploi.

> Insee - Division action régionale de Guadeloupe 06 90 50 89 84